

Des familles en santé : l'essentiel d'abord

Le Canada est sur le point de publier sa politique annuelle qui importe le plus aux fins de la promotion de la santé de ses citoyens : le budget fédéral. Les décisions prises chaque année sur les moyens de réaliser et de dépenser les recettes fédérales font intervenir nos valeurs fondamentales. Nous pouvons opter pour un pays qui garantit l'accès aux services de santé, à l'éducation et aux possibilités d'emploi ou pour un pays où s'applique la loi de la survivance des plus aptes. Nous pouvons bâtir un pays où les occasions dépendent encore davantage de la richesse, ou un pays plus équitable. Nous pouvons relever les occasions de renforcer ou d'affaiblir les institutions qui protègent les personnes dans le besoin, ou choisir d'enrichir ceux et celles qui ont déjà profité le plus des politiques financières du Canada.

Chaque année depuis 1995, l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral (ABGF) indique une stratégie permettant à la fois d'éliminer le déficit et de stimuler davantage la croissance économique, de créer davantage d'emplois et de favoriser davantage l'égalité et la justice sociales. La principale priorité de l'ABGF de cette année est également celle de la grande majorité des Canadiennes et des Canadiens : assurer la santé des familles.

Les Canadiennes et les Canadiens veulent savoir que leurs familles et eux pourront continuer de profiter de services de santé. Or, des

années de compressions budgétaires ont dégradé ces services.

- La crise de notre système de santé se constate au fait que les salles d'urgence débordent de malades, que l'accès aux procédures médicales diminue et que les pressions en vue de l'instauration d'un système de santé à deux vitesses s'intensifient.
- Dix ans après l'adoption par tous les partis politiques représentés à la Chambre des communes d'une résolution destinée à mettre fin à la pauvreté des enfants avant l'an 2000, un enfant sur cinq vit encore sous le seuil de la pauvreté au Canada. De 1980 à 1997, le nombre des familles vivant dans la pauvreté a augmenté de 28,5%. Le Canada occupe encore le deuxième rang parmi les pays industrialisés pour ce qui est du taux de pauvreté des familles monoparentales dirigées par des femmes (56%).
- Il y a environ 250 000 sans-abri au Canada. Et il ne s'agit là que de la pointe de l'iceberg. De 1990 à 1995, le nombre des ménages affectant plus de 50% de leur revenu à leur loyer a augmenté de 43%, passant à 833 555.
- La compression de l'assurance-chômage a ramené la proportion des sans-emploi qui ont droit à des prestations de plus de 70% à 36%.

Il est clair que l'obsession du gouvernement à l'égard de la réduction des coûts occasionne un déficit social qui augmente à vive allure. Et même s'il est difficile de chiffrer ce déficit, il n'en compromet pas moins l'avenir de nos enfants.

Le rétablissement de notre filet de sécurité social appauvri nécessite un important réinvestissement public. Les dépenses des gouvernements de tous les paliers ont tellement été comprimées de 1992 à 1998 que si la tendance se maintient, les dépenses de programmes fédérales de l'année prochaine ne constitueront plus que 12% du produit intérieur brut. Il y a 50 ans qu'elles n'en ont pas constitué une si faible proportion.

La diminution de l'investissement public dans les services de santé et l'éducation a pour effet prévisible d'accroître les dépenses des familles dans ces domaines. Selon Statistique Canada, la Canadienne ou le Canadien moyen paie plus de frais modérateurs pour obtenir des services publics qu'il n'économise des allègements d'impôt tant vantés.

Les spécialistes ont conclu que les possibilités d'emploi valables, les revenus adéquats, les logements acceptables à prix abordable, l'éducation de la petite enfance et l'égalité sociale sont des facteurs clés de la santé des familles et de la force des communautés. C'est donc sur ces valeurs que repose l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en l'an 2000.

En 2000 et 2001, l'ABGF **investirait des fonds supplémentaires** dans les domaines prioritaires suivants :

- 2 milliards de dollars dans la Caisse d'investissement dans la garde d'enfants et la puériculture;
- 3 milliards de dollars dans les services de santé (y compris 2 milliards de dollars dans les soins fournis en milieu commu-

nautaire et à domicile et 0,5 milliard dans un Régime national d'assurance-médicaments);

- 5,5 milliards de dollars dans la sécurité du revenu familial grâce à l'augmentation du Crédit d'impôt pour enfants;
- 2 milliards de dollars dans une Caisse nationale d'investissement dans le logement;
- 1,4 milliard de dollars dans le soutien de l'éducation postsecondaire;
- 6,0 milliards de dollars dans le rétablissement de l'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage;
- 2,9 milliards de dollars dans le rétablissement des fonds dont les programmes de soutien du revenu ont été amputés;
- 1,5 milliard de dollars dans l'investissement dans l'infrastructure, et particulièrement l'infrastructure environnementale;
- 1 milliard de dollars dans une Caisse pour la protection de l'atmosphère.

L'ABGF dresse le plan d'un réinvestissement responsable sur le plan financier qui réduirait la pauvreté et le chômage, assurerait des logements à prix abordable et des services de garde d'enfants, améliorerait l'accès à l'éducation et aux services de santé et favoriserait la durabilité de l'environnement.

Ce réinvestissement remettrait des fonds dans l'économie et dans les poches des gens et stabiliserait la production et la demande sur le marché national.

L'ABGF procéderait au réinvestissement sans discontinuer d'équilibrer le budget pendant son horizon de planification de cinq ans. La dette fédérale diminuerait à un rythme ressemblant à celui des prévisions actuelles du gouvernement fédéral.

L'ABGF ne majorerait pas le taux d'impôt global mais favoriserait l'équité fiscale en rétablissant l'indexation du régime d'impôt sur le revenu des particuliers et en haussant les taux d'imposition sur les revenus non gagnés

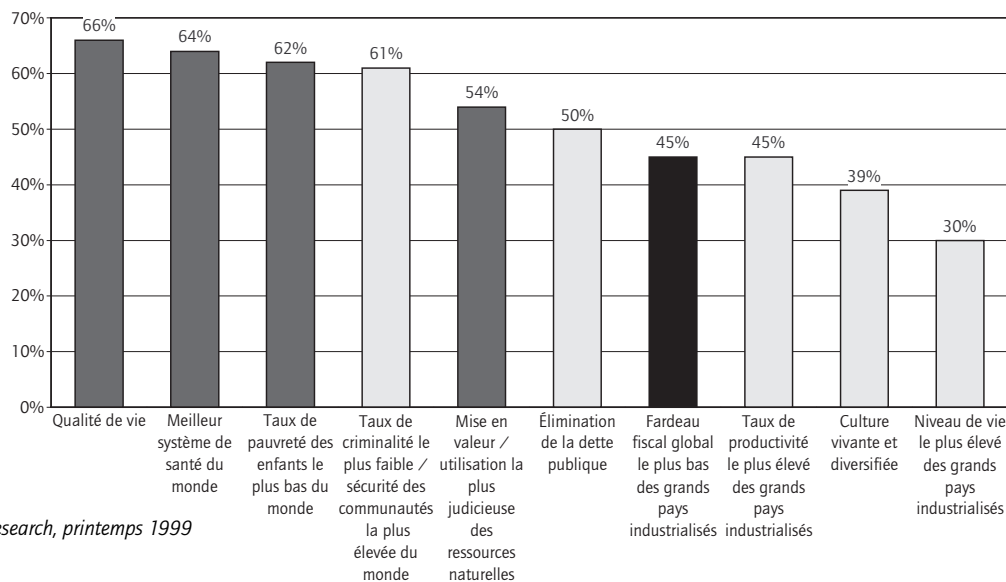
et ceux des personnes dont les revenus annuels dépassent 100 000 \$. De plus, elle supprimerait les échappatoires du système fiscal.

Depuis un an, un groupe de pression politique grassement financé par certains des membres les plus puissants du monde des affaires réclame des dégrèvements d'impôts. Les partisans de l'allègement des impôts soutiennent qu'il répondrait à la volonté de la population canadienne. Et si vous demandez aux gens

s'ils veulent payer moins d'impôt, ils répondront probablement par l'affirmative. Cependant, la question est très trompeuse et n'est pas très pertinente. On se trouve à vous demander si vous aimeriez payer votre pain moins cher mais on ne vous dit pas que, selon votre réponse, votre pain peut comprendre plus ou moins de tranches ou être impossible à se procurer. Les Canadiens et les Canadiennes savent très bien que les allègements d'impôt ont un prix. Et les sondages

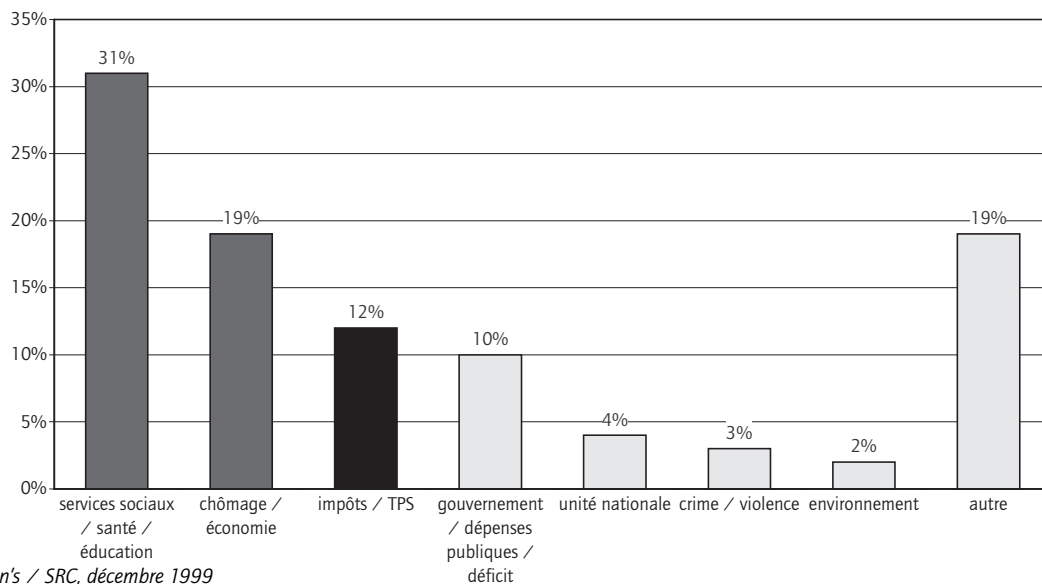
« Sur quoi le gouvernement du Canada devrait-il mettre l'accent au cours de la préparation de son budget pour l'année prochaine? »

(Sondage fondé sur des paires de choix aléatoires)



Source : Ekos Research, printemps 1999

« Quel est le problème le plus important qui se pose au Canada? »



Source : Maclean's / SRC, décembre 1999

ne cessent d'indiquer que les Canadiens et les Canadiennes font passer un vaste éventail d'autres questions avant les allègements d'impôt.

Il a été prouvé que les allègements d'impôt accroissent l'inégalité des revenus parce qu'ils profitent démesurément aux riches. Ce qui importe encore davantage, c'est que les solutions de rechange aux allègements d'impôt, comme par exemple l'investissement public dans les services de santé, l'éducation et l'infrastructure, créent plus d'emplois. L'augmentation de l'éducation, des services de santé et des services de garde d'enfants contribue à accroître la productivité, sans compter qu'il est nettement utile à tous les Cana-

diens et les Canadiennes d'avoir un filet de sécurité social assurant la santé de nos familles et de nos communautés. D'autre part, les allègements d'impôt réduisent l'assiette fiscale et empêchent ainsi les investissements en question.

Les allègements d'impôt ne sont pas la solution. Il faut réinvestir les fonds dont on les a amputés dans les programmes nécessaires pour assurer la santé de nos familles.

L'ABGF met l'essentiel d'abord : voir à la santé de nos familles et de nos communautés sans négliger de relever les défis financiers du Canada.

Centre canadien de politiques alternatives

410-75 rue Albert, Ottawa, ON K1P 5E7
téléphone: 613-563-1341 télécopieur: 613-233-1458
courriel: ccpa@policyalternatives.ca
site web: www.policyalternatives.ca

CHOICES: Une coalition pour la justice sociale

409-275 Broadway, Winnipeg, MB R3C 4M6
téléphone: 204-944-9408 télécopieur: 204-957-1508
courriel: slord@mb.sympatico.ca

